

Anthropologie de la matraque

Fabien JOBARD

L'enquête qu'a menée Didier Fassin dans une brigade anti-criminelle fait froid dans le dos : violence, abus, racisme y règnent sans frein. Mais peut-on sans autre forme de procès élargir le constat à l'ensemble de la situation française ? Le sociologue Fabien Jobard s'interroge sur la méthode appliquée par son collègue anthropologue.

Recensé : Didier Fassin, *La force de l'ordre. Une anthropologie de la police des quartiers*, Paris, Le Seuil, 2011. 392 p., 21 €.

La force de l'ordre, l'ouvrage que publie l'anthropologue Didier Fassin, professeur de sciences sociales à l'Institute for Advanced Study de Princeton et directeur d'études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, s'annonce comme une « ethnographie de la force publique » (p. 33). On peut le lire comme un manifeste ethnographique. Didier Fassin a en effet voulu répondre à l'urgence politique par une enquête par observation directe non participante, de longue durée, auprès de la brigade anti-criminalité (BAC) d'une agglomération de 200 000 habitants de la région parisienne. Son enquête répond à un double impératif : une « démarche critique » qui questionne la démocratie, enjeu du chapitre conclusif, à partir de l'ethnographie d'une BAC ; et une mise en évidence des pratiques policières à travers une « forme narrative, reconstitution aussi fidèle que possible des scènes observées, l'approfondissement d'études de cas [dotées] d'une portée générale », afin que « chacun [se saisisse] de ces questions » (p. 55-57). L'ethnographie interpelle, par sa méthode propre, le politique. Il s'agit aussi d'un manifeste *en* ethnographie : Didier Fassin revendique une « anthropologie publique », à l'image de mouvements similaires, notamment en Grande-Bretagne et aux États-Unis¹. Cette anthropologie publique, servie par une connaissance remarquable de la sociologie de la police, fait à la fois la force, l'impact de l'ouvrage, mais comporte aussi des limites inhérentes au choix de focale retenu par l'auteur.

¹ Voir par exemple la discussion critique de la « public criminology », voir le numéro 9/4 de la revue *Criminology & Public Policy*.

L'unité

L'enquête, substantielle, s'est déroulée de mai 2005 à février 2006, puis de février 2007 à juin 2007, période durant laquelle l'auteur a en toute liberté accompagné le travail des agents de cette brigade. Avec satisfaction, l'un des chefs du commissariat lui fait vite observer que les agents se comportent comme si leur observateur « n'était pas là » (p. 49). Cette remarque bienveillante s'avère glaçante à la lecture de l'ouvrage. Elle est du reste inexacte. À maintes reprises, les policiers observés par Fassin lui font remarquer que, s'il n'avait pas été là, « cela ne se serait pas passé comme ça » ; comprendre : ç'aurait été pire². Mais on peine à se représenter quel degré supplémentaire de veulerie les policiers observés auraient atteint sans présence extérieure, tant est sordide la réalité décrite par Fassin³ : gardes à vue iniques, motivées par la simple présomption de culpabilité collective des « bâtards »⁴ ; omerta ; racisme ; sexisme ; humiliation ; subornation ; discrimination ; sélection des agents selon des préférences raciales, sexuelles et politiques ; interrogatoires menés sous la menace, le mensonge et l'intimidation (quand ce n'est pas sous les coups), etc. Le tout sous l'œil distant d'une hiérarchie qui balance entre impuissante résignation et satisfaction muette.

La brigade observée par Fassin est un « État dans l'État », un îlot de brutalité et de haine enkysté dans un commissariat de police dont on apprendra peu (le regard de l'observateur est exclusivement centré sur les équipages de la brigade en question), si ce n'est que la hiérarchie a laissé se perpétuer cette BAC confiée à un gradé *de facto* plénipotentiaire. La description ethnographique ne laisse aucun doute à ce sujet. Grand poster de Jean-Marie Le Pen affiché sur les murs du bureau ; conversations autour des propos tenus par « Jean-Marie » la veille, et plus fréquemment sur les immigrés ; grimace par l'acronyme K.K.K. (pour Klu Klux Klan) de la photo d'un policier parangon de corruption et de violence de la série américaine *The Shield* ; drapeaux français au mur, l'un flanqué du slogan « contre le racisme... halte à l'immigration », l'autre des chiffres 7,3,2 évoquant les exploits de Charles Martel à Poitiers... Didier Fassin montre l'importance dans la constitution de cette brigade de son chef « xénophobe et raciste » (p. 264, voir aussi p. 256) qui, sans exiger une stricte conformité idéologique des éventuels postulants, garde la haute main sur la cooptation de nouveaux membres. Ni Arabes, ni Noirs, ni femmes dans cette

² Les agents n'observent en fait pudeur ou retenue que lorsqu'il est question de violence : ils s'abstiennent de porter des coups ou le font « hors de la vue » de l'observateur (p. 199).

³ Force est toutefois d'observer que, pour les agents en question, le pire est toujours envisageable. À propos d'un gendarme dont l'intervention était allée jusqu'à provoquer l'organisation d'une manifestation de protestation et la tenue d'une réunion publique par les autorités municipales, 'un des membres de la BAC enquêtée déclara à Didier Fassin : « Ca ne m'étonne pas, c'est un fou violent » (p. 151).

⁴ « Phénoménologie élémentaire » désignant le jeune homme de cité, « principalement de minorités » (p. 155).

brigade, dont la considération des minorités, des éducateurs, des SDF etc. sur le terrain est à l'image d'une composition si uniforme.

Les conditions du possible et les conditions de survie

L'ouvrage de Didier Fassin est une contribution de premier plan sur la police française d'aujourd'hui. Dans cette institution centralisée se constituent des baronnies imprenables, forteresses insulaires dont la perpétuation est encouragée par le fait que ce qu'elles font est tangible, mesurable, chiffrable⁵. À la différence de la police en tenue, jugée sur des critères contingents et qualitatifs, l'évaluation d'une brigade anti-criminalité est réduite à sa plus simple expression : les chiffres d'interpellation, et tout particulièrement les fameuses « infractions révélées par l'action des services » (étrangers en situation irrégulière, fumeurs de joints, quand ce ne sont pas de simples infractions au stationnement). L'enquête de Didier Fassin montre dans le détail un envers sous-estimé de cette production de chiffres, partout dénoncée. Le commissaire, malgré les risques substantiels de bavure et de scandale qu'une pareille brigade lui fait courir en permanence, se trouve pris au piège d'une relation ancillaire à son égard. Non seulement la BAC contribue à l'évaluation chiffrée globale de son commissariat (interpellations, gardes à vue, éventuellement mandats de dépôt ensuite prononcés), mais elle se constitue en point d'accès unique au terrain de la délinquance locale, amenant ses supérieurs à se rendre dépendants d'elle s'ils veulent disposer d'informations valorisantes⁶.

Fassin consacre une réflexion particulièrement intéressante sur les forces susceptibles, au sein du commissariat, de résister à cet « État dans l'État » (p. 272). On trouve dans cette BAC en effet des policiers « professionnels », ceux qui poursuivent les finalités policières (interpellations, contrôles, etc.) tout en respectant la déontologie. Mais ils n'y sont que deux. D'autres policiers ont craqué et, après quelques mois, ont demandé leur affectation dans d'autres unités, abandonnant les avantages de la BAC (faible contrôle hiérarchique, sélection des tâches, horaires fixes, prestige..). Le poids de l'idéologie entretenue par la BAC leur était devenu insupportable, et les possibilités de la réformer trop improbable pour imaginer d'autres voies que la défection. Didier Fassin mêle très astucieusement la typologie de William Ker Muir⁷ sur les types de policiers à ses propres constructions théoriques autour de « l'économie morale » de la police, ce qui lui permet de rejeter le triptyque de Hirschman (*exit, voice, loyalty*), qu'il juge trop rigide. Il montre que le pragmatisme

⁵ Sur les logiques qui gouvernent la multiplication des brigades de toutes sortes dans les commissariats de police, voir Elodie Lemaire, « Spécialisation et distinction dans un commissariat de police », *Sociétés contemporaines*, 2008 (4), p. 59-79.

⁶ Cette observation rejoint celles de Christian Mouhanna sur les mutations de l'encadrement policier et ses conséquences (*La police contre les citoyens ?* Nîmes, Champ social, 2011, p. 64-68 ou 100-108).

⁷ William Ker Muir, *Police. Streetcorner Politicians*. Chicago : Chicago University Press, 1977.

policier autorise la survie du « bon policier » (au sens de Ker Muir) dans cet environnement producteur de cynisme ou de clivage moral, dès lors que, même s'il respecte « l'ennemi », il produit de bons résultats. Ainsi, même au sein d'une telle brigade, le « principe de justice » peut l'emporter sur « la logique du ressentiment » (p. 297) et permettre le maintien de policiers déviants aux côtés de policiers plus « professionnels ».

L'unité et son contexte

Il aurait été à bien des égards éclairant de connaître plus précisément les trajectoires de ces deux professionnels qui ont choisi de rester dans une telle BAC, par exemple par des entretiens biographiques qui auraient dépassé les premiers signes de réticence des intéressés à la conversation. Mais Didier Fassin n'a pas voulu déroger à sa méthode privilégiant la seule observation des équipages de sa BAC : ni entretiens approfondis avec les acteurs, leurs supérieurs ou leur environnement, ni historicisation ou contextualisation de la circonscription étudiée, ni exploration des relations entre l'institution policière locale et son environnement institutionnel (justice pénale et élus, notamment). L'insularité caractérise la BAC observée, mais aussi le dispositif d'observation choisi par l'auteur. C'est un parti pris fécond, mais qui, à nos yeux, nuit à son propre projet.

Car, si l'objet de Didier Fassin est d'observer une brigade anti-criminalité, son projet est bien plus large. Cette « anthropologie politique » vise à interroger la « nature concrète » de la démocratie française, et notamment le régime politique particulier des cités de banlieue. Les cités sont, sous l'effet de l'intervention policière, des zones d'exception où se « manifeste le geste souverain de suspension de la règle démocratique » (p. 33) : « la politique des cités devient une politique de la guerre » (p. 71), dans laquelle les habitants ne sont « pas seulement des étrangers, [mais aussi] des ennemis » (p. 75), objets d'une mécanique de « racialisation » qu'on ne peut plus enrayer (p. 235). L'approche monographique resserrée qu'a choisie Didier Faasin satisfait-elle son projet d'anthropologie de l'État ? C'est ce que je voudrais discuter ici.

La focale d'observation retenue par Fassin est resserrée autour de son objet : *une* BAC. Dans le premier chapitre, « situation »⁸, l'auteur dresse le contexte de ses observations. Il utilise à cette fin à des données de cadrage, notamment les enquêtes nationales de victimation et de la statistique policière, qui lui permettent de dire que la délinquance est en baisse, et que, de ce fait, l'intervention de la police ne répond pas à un besoin, à une demande sociale, mais qu'elle est l'instrument de la guerre ou de la rhétorique de la guerre menée par le pouvoir dans les cités. Malheureusement, ces

⁸ Le terme est directement emprunté à Georges Balandier et la situation sera du reste qualifiée, plus loin, de « post-coloniale ».

données sont sans lien direct avec le terrain observé. Plutôt que les données nationales ou celles propres aux zones urbaines sensibles (ZUS), l'enquête régionale Ile-de-France de victimation aurait permis de réduire la focale à l'échelle du département concerné (sans bien sûr ainsi dévoiler le terrain examiné)⁹. Les données produites par le commissariat où Didier Fassin a enquêté ou celles éventuellement délivrées par le conseil de prévention et de sécurité de l'agglomération concernée auraient, de même, offert un cadrage plus adapté. Le cadrage resserré de l'observation est contredit par le cadrage beaucoup trop large des données contextuelles. Par ailleurs, et surtout, ces données sont lues de manière très libre. Didier Fassin avance que si le sentiment d'insécurité dans les ZUS françaises est élevé, il s'agit principalement d'un effet de construction des représentations collectives par le politique ; car la délinquance, dit-il, baisse (p. 85-88 ou 121). Or si le lien entre délinquance et sentiment d'insécurité est en effet loin d'être univoque, il est audacieux d'affirmer comme « un fait » (p. 121) que la délinquance est en baisse sur une période significative (sauf sans doute les homicides), tant à l'échelle nationale qu'à celle des ZUS d'Ile-de-France. Cette appréciation des statistiques joue pourtant un rôle pivot dans la construction de l'anthropologie politique de Didier Fassin, puisque la « situation » qu'il dépeint dans le chapitre 1 et qui constitue le terreau rendant possible une telle BAC, est définie comme un écrasement du réel par le politique : puisque la délinquance ne monte pas, dit Fassin, « pour justifier le déploiement des forces de l'ordre dans ces quartiers défavorisés, il est nécessaire de créer un langage. La rhétorique de la guerre censée contrer la guérilla des cités se traduit par des opérations spectaculaires (...) La représentation de la banlieue comme une jungle et de ses habitants comme des sauvages appelle le recours à des unités spéciales mieux formées à la chasse qu'à la procédure... » (p. 96) ; « la politique des cités devient une politique de la guerre » (p. 71). La « situation » dont le premier chapitre de l'ouvrage pose les fondements est malheureusement trop redevable de ces statistiques trop lointaines et trop fragiles pour convaincre tout à fait quant à son statut déterminant du comportement policier observé.

Tout l'enjeu est de donner sens à la chose observée, de la faire vivre dans un ensemble plus vaste, apte à offrir matière à une anthropologie de l'État. Lorsque Dewerpe, qui poursuit une finalité comparable (une « anthropologie historique de la violence d'État »)¹⁰, observe la manifestation parisienne du 8 février 1962, il en fait bien sûr l'analyse la plus complète, mais il ne l'élève en anthropologie historique qu'au moyen de l'inscription de cet événement dans son histoire – histoire longue, complexe, multidimensionnelle. Didier Fassin, lui, s'est comme interdit cette

⁹ Les traitements de cette enquête, bien plus fiables que l'enquête nationale en raison de son échantillonnage, sont disponibles sur les sites du Cездip (www.cesdip.fr) et de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de l'Ile-de-France (<http://www.iaurif.org/>).

¹⁰ Alain Dewerpe, *Charonne 8 février 1962. Anthropologie historique d'un massacre d'État*, Paris, Gallimard, 2006, p. 86-88.

contextualisation. La rigueur de l'observation se mue en rigorisme monographique dès lors que l'on aborde le rapport au politique. L'auteur explique trop souvent ce qu'il observe par le contexte politique national le plus large, par l'histoire immédiate, trop immédiate. Un examen plus approfondi de la place de la BAC dans les transactions entre préfet, élus municipaux, société civile lorsque la mairie se voit contrainte de mettre en place une réunion de conciliation après une intervention particulièrement désastreuse des policiers de l'agglomération, aurait offert une possibilité de donner à voir les médiations entre pouvoir national et situation micro-locale. Car autant sinon plus que la « situation » nationale, des configurations politiques locales plus larges peuvent expliquer la perpétuation d'une telle brigade.

Politisation et racialisation

L'interrogation centrale porte sur la singularité de la brigade observée. Des échanges avec le « représentant national d'un syndicat de policiers » et un « haut fonctionnaire de la direction centrale de la sécurité publique » convainquent l'auteur que ce qu'il a observé « est aussi vrai ailleurs ». Certes, il n'est pas possible de déterminer l'exemplarité ou au contraire la singularité d'une telle brigade, compte tenu du faible nombre d'enquêtes sur les BAC en France et de l'absence de tout recensement de ces unités¹¹. Mais il semble y avoir là un degré de politisation des agents sinon exceptionnel, du moins singulier : la fréquence des conversations politiques, le raffinement, pour ainsi dire, des symboles courants (le T-shirt Charles Martel, les inscriptions gothiques sur le drapeau français, la référence au Ku Klux Klan...), l'exacerbation de la virilité (jusqu'à refuser de porter le gilet pare-balles léger, pourtant attribut de virilité chez les fonctionnaires de police), etc. Ce degré de politisation (à la fois culture politique et intérêt pour la politique) est peu fréquent chez les policiers¹². Il n'est pas sans conséquence, bien sûr, sur la perception d'une constante homologie structurale entre l'orientation politique gouvernementale et le comportement des policiers sur leur terrain.

Ce degré inhabituel de politisation n'est pas sans incidence non plus sur l'interprétation des événements relatés. N'évoquons que le chapitre « discrimination », dans lequel l'apport interprétatif de Didier Fassin est des plus riches. À l'encontre des sociologues français qui se sont penchés sur la question¹³, il défend une hypothèse de « racialisation » des interventions policières, « entendue

¹¹ Si l'on exclut les travaux universitaires non publiés, tels ceux de Jérémie Gauthier à l'Université de Lille en 2002 sous la direction de J. Siméant et à l'EHESS en 2004 sous la direction de G. Mauger, il s'agit avec cet ouvrage de la première monographie consacrée à une brigade anti-criminalité.

¹² Dans une recherche sur les idéologies professionnelles sur un échantillon représentatif de 5221 policiers, catégorisés par classes latentes, Geneviève Pruvost et Philippe Coulangeon montrent la forte sous-politisation des policiers, contredite, il est vrai, par des « effets de brigade » qui amènent à la formation du type de brigade observée par Didier Fassin.

¹³ Dans ce chapitre tout particulièrement, Fassin soutient que les sociologues et les policiers se tiennent d'un côté, les

comme le processus par lequel on différencie des individus ou des groupes à partir d'une qualification raciale » (p. 235) ; processus qui joue un rôle déterminant dans l'explication des comportements observés à l'égard des minorités. Nous pourrions objecter que la dimension raciale ou raciste est incontestable *dans une telle BAC*. Nous restons convaincu que la notion de racialisation n'est pas universellement nécessaire pour comprendre la dynamique de sélection de leurs populations par les policiers (pouvoir discrétionnaire sur lequel l'auteur insiste très justement), ni même par les policiers en civil intervenant dans les cités françaises.

On ne peut, dans le cadre de ce compte rendu, confronter nos terrains relatifs aux BAC¹⁴. Mais pour donner une idée de l'importance des terrains, observons que dans la BAC observée par Didier Fassin les adversaires ou « ennemis » (p. 75) sont qualifiés de « bâtards ». L'auteur précise avec justesse que « cette insulte n'est pas anodine, elle implique une banalisation des idées d'impureté, d'indétermination et de dévalorisation », « forme particulière de stigmatisation socio-raciale » (p. 154-155). Dans les BAC dans lesquelles j'ai enquêté, l'idiome commun n'était pas « bâtard » mais « crapaud ». Or le « crapaud » doit son nom au pur pragmatisme policier : c'est le comportement supposé dans l'interaction (il dit « Quoi? Quoi ? » en toute occasion, comme dans les livres d'enfant), et non l'assignation raciale, qui lui donne son nom. Nulle interprétation ne saurait, à notre sens, l'emporter sur l'autre. Chacune est le produit particulier de son terrain particulier.

L'extrémisme de la BAC étudiée par Didier Fassin oblige également à interroger la place faite par l'auteur à la « situation post-coloniale ». Là encore, étant donné le degré de conviction politique des agents, on ne peut s'étonner qu'ils en viennent à évoquer la guerre d'Algérie. Mais faut-il s'en tenir à ce que disent les agents ? Les travaux d'Emmanuel Blanchard montrent par exemple que la police des Algériens à Paris de 1945 à 1962 (dont il est inutile de rappeler la brutalité) n'est pas seulement singulière, c'est-à-dire explicable par la nature étrangère ou la différence raciale de la population visée. Elle est tout autant inscrite dans une histoire beaucoup plus longue du traitement que les policiers réservent aux « indésirables » – le traitement réservé aux Algériens emprunte à celui réservé aux prostituées, aux vagabonds, aux oisifs, etc. De ce point de vue, les « bâtards » que visent les policiers dans leur langage souffriraient des interventions

minorités et la plupart des Français de l'autre. Par exemple : « À la question [peut-on dire qu'il y a discrimination raciale ?], les Français, dans leur ensemble, [répondent] par l'affirmative, tout comme les habitants des cités ; les sociologues, le plus souvent, par la négative, rejoignant en cela les policiers » (p. 223).

¹⁴ 200 à 250 heures d'observation menées dans des conditions semblables à celles de Didier Fassin, dans deux BAC distinctes de grande banlieue parisienne. Ces observations ont pu être confrontées à celles menées dans le même temps dans d'autres circonscriptions (Paris et province) par trois sociologues (Valérie Boussard, Marc Loriol, Sandrine Caroly), dans le cadre du même projet. L'une des exploitations de ce terrain, centrée sur la question du racisme policier, est discutée par Didier Fassin dans l'ouvrage qu'il a dirigé avec Eric Fassin, *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, Paris, La Découverte, 2006, « Police, justice et discriminations raciales », p. 219-237.

policières, même si nul processus de racialisation n'était en jeu, tant les pratiques policières s'inscrivent dans une histoire longue entretenue à l'égard de leurs « clientèles ».

L'anthropologie politique menée par l'auteur, qui fait de cette brigade particulière le témoin d'un régime politique tout entier, constitue ainsi un parti pris méthodologique qui n'emporte pas complètement notre adhésion. Mais ces éléments de discussion ne doivent pas faire ombre aux apports de l'anthropologie publique poursuivie par cet ouvrage. Le livre de Didier Fassin, adossé à une remarquable exigence théorique, présente au public, au politique et aux policiers le constat accablant d'une force publique incapable de maîtriser, ni même de connaître sa propre dérive.

Publié dans laviedesidees.fr, le 28 novembre 2011

© laviedesidees.fr